

ABOULKHADIR KHAOUSSO D.

**Président de chambre
Cour d'appel de Dakar (Sénégal, Dakar)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Exerçant actuellement la fonction de président de chambre, je dirige l'activité de la chambre et supervise le travail des autres magistrats affectés à cette formation juridictionnelle. Je dirige l'audience pour la mise en état et le jugement des dossiers dont la chambre est saisie. Je répartis les dossiers en état entre les conseillers de la chambre et moi-même. Je dirige les délibérés et les vide à l'audience.

Il est de ma responsabilité de veiller à ce que les affaires soient traitées avec célérité dans le respect du contradictoire et ne subissent aucun retard injustifié.

La chambre est compétente en matière civile et commerciale, et est spécialisée dans les procédures rapides et les saisies mobilières y compris celles portant sur des créances.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

J'ai accédé à cet emploi compte tenu de mon expérience, de mon parcours professionnel, de ma capacité de travail et de mon ancienneté dans le corps.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Au cours de ma carrière, j'ai été juge de l'application des peines, dont le rôle inclut de visiter les établissements pénitentiaires, de présider ou de faire partie de commissions multidisciplinaires chargées d'assurer le respect des droits des condamnés et de répondre à certaines demandes comme les permissions de sortir, ou encore de veiller à la sécurité, à l'hygiène et à la salubrité des lieux de détention.

J'ai aussi été juge d'instruction et juge des enfants dont la mission comporte l'obligation de visiter les lieux de détention afin de veiller au respect des conditions de détention et de prévenir des abus.

Le Master peut aider à mieux remplir ces missions.

Le Master « Droit de l'exécution des peines, droits de l'Homme » m'a permis de renforcer mes connaissances et mes compétences en droit pénitentiaire en particulier et en droit de la sanction en général. Il m'a aussi permis de faire une incursion dans le domaine des droits des détenus analysés à l'aune des droits de l'Homme qui leur garantissent un minimum de traitement, sous la sanction des juridictions compétentes.

A obtenu un M2 Droit privé - Droit pénal et sc. criminelles - Exécution des peines [P] au terme de l'année 2009_2010

Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr